Abandonnez l'usage du feu qui occasionne des dépenses inutiles. Le pétrole qui vaut quatre fois moins cher à cause des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.

Il préférence demandez les produits de la Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal, électricine et étoile du Nord. n.o.

Wattrelos. — *Une arrestation importante.* — La gendarmerie de Wattrelos, a arrêté mercredi matin, un sieur Alfred Florin, âgé de 23 ans, expulsé de France et rentrée comme un très dangereux repris de justice.

Florin avait, mardi à midi, pénétré dans l'habitation de M. J.-B. Cimizon, au hameau du Becq.

Il avait enlevé un réveil-matin et un certain nombre de valeurs hypothécaires, pour une somme de 2,000 fr. C'est alors le plaisir du vol: qu'il a été arrêté dans un champ de seigle où il s'apprêtait à déchirer les valeurs, sans importance pour lui.

Mouvaux. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Mouvaux s'est réuni mercredi 3 juin, à 8 heures 1/2 du soir.

Vingt membres sont présents: MM. Vincent, maire; Carlier et Dubuc, adjoints; Spenant, Sax, Miller, Renaut, Derain, Boschek, Lebrun, Montagne, Pruvost, Lecrenard, Dubusset, Lenfant, Demulier, Delahaye, Demeyere, Moreau, Arnold.

Absents: MM. Clarisse, Lefebvre et Delemasure, M. Sax, conseiller municipal, est nommé secrétaire.

Avant de délibérer sur l'ordre du jour, il déclare qu'il a l'intention de fixer la retraite dans les estimants d'une manière uniforme à 11 heures du soir, tout en se réservant le droit de donner des prolongations les jours de fêtes. Quelques observations sont faites pour qu'elle soit fixée à 10 heures les dimanches et jours de fêtes. Les avis étant partagés, on passe au vote qui donne les résultats suivants:

Retraite à minuit les dimanches et fêtes, 11 voix.

Retraite à 11 heures pour chaque jour, 9 voix.

Un arrêté sera prise en conséquence, et sera d'application rigoureuse, ce qui ne déplaira pas aux habitants et surtout aux femmes.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

Il est donné communication du compte administratif du Bureau de bienfaisance pour l'année 1895.

M. Carlier, en constatant le reliquat de l'exercice précédent déclare quelle ne peut qu'adresser des félicitations à la commission du Bureau de bienfaisance. Il pense qu'on pourrait être un peu plus large et admettre à l'assistance les familles ayant quatre enfants dont le père seul travaille, 8 qui se trouvent dans une situation vraiment nécessiteuse.

M. le Maire fait observer qu'aucune sollicitation n'a était faite dans ces conditions et demande au conseil son avis dans le cas où elle se présenterait; se ravisant aussi de la nomination à la commission du Bureau de bienfaisance.

Le conseil donne un avis favorable.

Il donne également un avis favorable sur le budget additionnel de 1896 et le budget primitif de 1897, du Bureau de bienfaisance pour lequel la commission administrative, présentant pour le premier un reliquat de 1478 fr. 37; pour le second, les recettes et les dépenses sont en équilibre.

M. Vincent fait observer que pour faciliter aux enfants nécessiteux la fréquentation des écoles publiques, il a fait voter un crédit de 200 francs pour achat de vêtements et de chaussures à distribuer dans la saison rigoureuse.

Cette distribution sera faite surtout à ceux de ces enfants qui seront les plus assidus en classe.

Il fait observer en même temps, que l'assistance médicale incombant à la commune, il a été distrait 2000 fr. sur la subvention de 8000 fr. allouée par la commune au Bureau de bienfaisance.

Il est procédé ensuite à la révision trimestrielle de la liste nominative des personnes admises à l'assistance médicale gratuite: on supprime 563 admissions au lieu de 408.

Bulletin scolaire. — Les recettes et les dépenses sont en équilibre et s'élèvent à la somme de 6731 fr. 14, ce qui est adopté sans observation.

Il est ensuite procédé à la formation du budget additionnel de 1896.

Ce budget s'élève en recettes à 19,612 77
et en dépense à 19,690 14

Il présente un excédant de recettes de 8,743 63 dans lequel figure la somme de 6,731 fr. 14 s. spécialement affectée aux chemins vicinaux.

Quelques articles de ce budget donnent lieu à observations.

Entretien du cimetière 100 fr. Il figure déjà au budget primitif une somme de 150 fr. pour le même objet. Après quelques explications, il est entendu que le crédit de 100 fr. a pour but l'achat et la transport de cendres pour l'entretien des allées et celle de 150 fr. pour le travail de la personne chargée de l'entretien du cimetière en général (haies, chemins, gazons, etc.).

Achat de deux lanternes pour éclairage de la rue Basse, 50 fr.

Avec objet, MM. Loridant, Demeyere et Arnold, demandent l'éclairage des rues de leurs quartiers.

M. le Maire expose que ces rues sont aux propriétaires des maisons qui les bordent, et qu'il faudrait auparavant qu'ils remplissent les conditions du règlement de voirie.

Cependant il se rendra dans la quinzaine avec l'agent-voyer, dans ce quartier et previendra de cette visite les conseillers intéressés pour examiner ce qui pourra être fait en prenant aussi l'avis des propriétaires.

M. Picavet demande l'élargissement du chemin du Blanc-Ballot. Il y a toujours la question de la propriétaire de cette ferme qui refuse d'abandonner son terrain sans indemnité.

M. Carlier dit qu'on pourrait toujours mettre le chemin à la largeur convenue jusqu'à cette propriété.

M. le maire pense qu'il serait utile auparavant de consulter les propriétaires qui consentent à faire à la commune l'abandon de leur terrain, et aussitôt qu'il aura leur avis il en rendra compte au Conseil.

M. le maire a fait voter aussi une subvention de 50 fr. à la société des Anciens militaires.

Il a voté aussi un crédit de 200 fr. à la subvention accordée à la musique municipale.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de M. l'agent-voyer pour l'élargissement de la chaussée de la route de grande communication numero 9, dite de Roubaix. Cet élargissement serait pris sur la largeur des trottoirs partout où cela se pourrait faire; il procurerait à la commune des vieux pavés et elle n'aurait pas la somme d'œuvre à payer; ce travail pourrait être réparti en plusieurs années et il pourrait être fait en 1896 de la Bella-Vue à la Fabrique, ce qui occasionnerait une dépense de 600 francs, dont 200 francs sont déjà votés.

Le Conseil vote à cet effet un complément de 400 francs.

Il est ensuite demandé l'appui du Conseil pour obtenir de la Compagnie des Tramways électriques une carte de circulation en faveur du courrier de Mouvaux à Roubaix.

Cette motion est appuyée.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 17 juin.

La séance est levée à 9 h. 45.

LILLE

VOL AVEC EFFRACTION

L'audace des cambrioleurs devient de plus en plus stupéfiante. Ils se sont introduits la nuit dernière dans le dépôt de la fabrique de Mme Veuve Descamps, située à l'angle des rues Neuve et du Sec-Arembault. La circulation dans ces artères est très intense et il ne s'écoule pas une demi-heure sans que des agents en patrouille passent dans ces rues.

C'est vers une heure et demie du matin que le vol a dû être commis. Les cambrioleurs ont dû fracturé la porte de la cave du dépôt donnant la rue Neuve, puis ils ont fait sauter le verrou de la porte de cette cave qui donne accès dans la cuisine.

Ils n'ont pas dû avoir grand peine pour arriver à ce résultat, les portes sont vermoulues, les ferrures n'adhèrent plus dans le bois et un léger effort suffisait pour les briser.

Dans la cuisine, ils ont ouvert le secrétaire et fait main basse sur des boucles d'oreilles et des montres et leurs chaînes en acier, puis ils se sont rendus dans les magasins où ils ont trouvé les tiroirs non fermés. Ils se sont emparés d'une cinquantaine de francs en monnaie de billon qui se trouvait dans le comptoir de la buvette et celui du débit de tabacs. Ils ont tout pris, jusqu'aux pièces démonétisées et aux doubles centimes.

Dans un tiroir se trouvait pour plus de cinq cents francs de timbres. Les voleurs ne les ont probablement pas aperçus, car rien ne manque. Quant aux paquets de tabac et d'étiquettes, s'il en manque, c'est bien en petit nombre, les voyous semblent avoir été respectueux.

On n'a remarqué nulle part aucune trace de bougie, ni retrouvé des allumettes qui auraient servi aux cambrioleurs à se guider dans leur besogne, ce qui portait faire croire que ceux-ci connaissaient les dispositions de la maison.

Les escarpes ont pris la fuite par la rue du Sec-Arembault en franchissant une fenêtre dans cette rue.

Mme Deschamps s'est couchée à onze heures, n'a absolument rien entendu, deux locataires sont rentrés à minuit et n'ont rien remarqué d'anormal. Des personnes qui demeurent en face sont restés à leur fenêtre jusque une heure du matin et n'ont rien vu.

La police est sur la trace des voleurs et il est probable qu'ils ne tarderont pas à être coffrés.

Incendie

Le feu a réduit en cendres hier soir, vers huit heures, quatre baraques en bois dans la brûlerie de M. Grulois, au Sud.

En quelques minutes ces baraques, dont une était couverte en chaume, ont été la proie des flammes.

Les familles qui habitaient ces abris ont pu sauver quelques ustensiles de ménage.

Les pompiers de la caserne de Malus, les dévidoirs du poste d'Esquermes et du poste de la rue de Flandre ont pu préserver les baraques voisines, à 8 heures tout était terminé.

Les dégâts se montent à 2.000 francs en partie garantis par une assurance, car les familles qui habitaient ces baraques ne sont pas assurées.

On ignore comment l'incendie s'est déclaré, les ouvriers étaient au travail lorsque l'alarme a été donnée.

Les sinistrés ont passé la nuit à l'estaminet de Paris, 45, rue des Postes.

La briqueterie Grulois occupe 33 ouvriers.

M. Marion, de service à la permanence, a ouvert une enquête.

Vieillard violent

Un vieillard de l'Hospice général passait hier vers onze heures, rue des Prêtres, en criant: « Vive la société ». Comme les passants le regardaient curieusement, cet homme qui s'appelle Henri Narve et qui a l'âge de 65 ans, les injurevtiva et s'approchant d'un prêtre, il lui lança un crachat et un coup de poing en pleine figure.

Le prêtre repoussa le vieillard qui paraissait fortement ému et le fit tomber sur le dos.

Un gardien de la paix survint qui emmena l'agressant au poste du deuxième arrondissement, d'où il fut dirigé sur l'Hospice Général.

Aucune plainte n'a été portée.

Vol

La nuit dernière, de jeunes gamins restés inconnus ont fracturé la porte cochère de la villa d'un boulanger à l'angle des rues Marais et d'Angleterre et ont enlevé deux caisses et un bocal de bonbons.

Les caisses et le bocal ont été retrouvés vides rue Marais par une patrouille de gardiens de la paix.

LE NORD

Comines. — Le sieur Florent-Joseph Ponchaux, 57 ans, s'est suicidé ces jours derniers.

Après avoir tiré des coups de feu toute la matinée à l'occasion du mariage d'un de ses voisins, il rentra à la maison, vers deux heures de l'après-midi pour se mettre au lit.

Pendant l'absence de sa femme, il se tira un coup de pistolet dans le ventre. La mort a été instantanée. On ignore les causes de ce suicide.

VALENCIENNES

Saint-Amand-les-Eaux. — Dimanche 14 juin 1896, curement vélocipédique international organisé par la commission des fêtes avec le concours de la société des *Cyclistes Amandinois*.

250 fr. de prix réparties comme suit: 1er prix 75fr. — 2e 55 — 3e 40 — 4e 30 — 5e 20 — 6e 15 — 7e 10 — 8e 5.

DUNKERQUE

NOS PÊCHEURS D'ISLANDE

On nous écrit de Fraxbrod-Fyord :

Par lettre en date du 17 mai, datée de Paskandy (Irlande), le capitaine Wils du navire Amiral-Courbet, informe son armateur, M. de Bélinay, qu'il vient de compter sur le bord 1 tonnes de morue; qu'il est fort heureux d'avoir réussi à capturer 62 chanteux pendant la dernière huitaine de mars, car la pêche, cette année, est très mauvaise.

Au moment où il écrit, les navires ont en moyenne de 50 à 80 tonnes et cinq à six seulement ont plus de 100 tonnes.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Chien enragé. — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, un chien à poil roux, de taille moyenne, a été abattu, au hameau de St-Aubin par M. Louis Lefer d'Aroux.

Ce chien présentait atteint d'hydrophobie, et en présentant tous les symptômes a mordu un grand nombre de ses congénères. L'autopsie de l'animal va être faite par un vétérinaire. En attendant le résultat de cette autopsie et par mesure de précaution, M. le maire d'Arras a pris un arrêté interdisant la divagation des chiens et ordonnant la destruction des animaux mordus.

BÉTHUNE

Violent incendie à Lens

Mercredi, vers dix heures et demie du soir, un violent incendie se déclarait dans les bâtiments dépendant de la ferme de M. Jean-Baptiste Grainicourt, rue Bayart.

En un instant, le grenier où se trouvaient amoncelées des récoltes de diverses natures, devint un brasier ardent d'où les flammes rélévaient à plusieurs mètres au-dessus de la toiture gagnant bientôt la maison d'habitation.

Avec une rapidité digne d'éloges arrivèrent en peu de temps sur les lieux du sinistre les pompes de la compagnie des sapeurs-pompiers puis celle des mines de Lens, conduite par M. Dinoire, ingénieur.

Disons de suite que les sapeurs-pompiers sous la direction de M. Sprlet, leur sympathique et dévoué capitaine ont fait preuve d'un grand dévouement et que les équipes de travailleurs ont attaqué le foyer de l'incendie avec une rare compétence.

Avec un empressement peu ordinaire les habitants ont prêté leur concours pour alimenter les pompes. Parmi eux, nous citerons M. Sockel, doyen, et ses vicaires et surtout les réfugiés Belges, dont ils ont sauvé du même danger leur voisin de l'habitation incendiée.

Sur les lieux du sinistre on remarquait MM. Eugène Courtin, maire, Boileau et Renard, adjoints.

MM. Arthur Hugot, conseiller d'arrondissement; Bruneau, ingénieur civil, Rodière, commissaire spécial; Gosselin, conseiller municipal; Mallard, ingénieur des mines; Viart, commissaire de police; Forger, maréchal-des-logis de gendarmerie et autres fonctionnaires et notabilités qu'a regret nous oublions.

Grâce au courage de quelques personnes arrivées les premières et parmi lesquelles M. Prangier, négociant, on put faire sortir les bestiaux et chevaux renfermés dans les étables et écuries.

Comme toujours malgré l'excellente organisation du service de secours l'eau par instants faisait défaut mais fort heureusement l'on put parer un peu à cette pénurie en s'approvisionnant à une grande bâche sentrée obligeamment par M. Rogel, agriculteur, et en dévaisant dans les pompes nombreuses tonnes d'eau transportées sur leurs camions par MM. Glorian, Troy et Dilly, brasseurs.

Un instant le feu menaçait de gagner les maisons voisines et plus particulièrement les vastes magasins de confections de la maison Février et Cie donnant sur la Grand Place.

Les meubles de l'estaminet occupé par M. Antoine Dilly furent sauvés et une partie des marchandises des magasins Février furent transportées dans une salles de la mairie.

Il est de notoriété publique que une pompe fut installée dans la maison Février où le feu gagnant on eut pu avoir à déplorer un sinistre considérable et la destruction d'une partie de la Grand Place.

Vers une heure et demie du matin les pompiers après de courageux efforts étaient maîtres des flammes et les ouvriers qui avaient pu alors opérer le sauvetage des meubles et objets restés dans les places de l'étage et dans l'habitation.

On ignore encore la cause de ce sinistre. Les pertes couvertes par une assurance s'élèvent à 12,000 fr. dont 6000 fr. pour les bâtiments, 4000 fr. pour le mobilier et 2000 fr. pour les récoltes.

Les pertes sont considérables pour les voisins, on les évalue à un millier de francs.

Lens. — Procès-verbal a été dressé contre le nommé Henri Monchiche, marchand ambulant, pour vente de machine électrique appartenant à M. Louis Mafleur, du Douai.

Sallaumines. — M. Léon Darcy, marchand de beurre qui a omis de présenter son cheval à la commission vétérinaire, a été condamné à 5 francs d'amende pour avoir dans la nuit de dimanche à lundi vers *deux heures du matin, frappé d'un violent coup de* couteau au bras gauche, le sieur Henri Boulffe, âgé de 68 ans, manchot du bras droit qui avait installé une friture à la porte du bal Strady, sur la place de Bruay-Lavolville.

Loginghem. — Pierre Robillard, 56 ans, demeurant à Hinges, domestique chez M. Collette, distillateur à Lillers, a été écrasé par les roues d'un chariot attelé de deux chevaux, qu'il ramenait d'Auchel.

Les chevaux s'étaient emballés en descendant la côte de Loinghem. Robillard avait aussitôt sauté à quelle Henri Narve et qui a l'âge de 65 ans, les injurevtiva et s'approchant d'un prêtre, il lui lança un crachat et un coup de poing en pleine figure.

Le prêtre repoussa le vieillard qui paraissait fortement ému et le fit tomber sur le dos.

Un gardien de la paix survint qui emmena l'agresseur au poste du deuxième arrondissement, d'où il fut dirigé sur l'Hospice Général.

Aucune plainte n'a été portée.

CALAIS

DRAMATIQUE SUICIDE

Un père infâme

Au bout de la rue Lebon, c'est-à-dire au numéro 20 existe une grande bâtisse habitée par un certain nombre de ménages ouvriers.

Du nombre, est le ménage Eschaparé Louis, ouvrier maçon, âgé de 40 ans, qui travaillait depuis quelque temps, chez M. Mullié, fabricant.

D'un caractère bizarre et s'adonnant à la boisson, il ne passait pas de jours sans qu'il se trouvât en chienne avec sa femme.

Or, il y a quinze jours, après une discussion plus violente qu'à l'ordinaire, Eschaparé maltraita sa femme à la porte en compagnie de ses deux enfants aînés, deux garçons, âgés de 19 et 14 ans.

Il gardait avec lui ses deux plus jeunes enfants: une fillette de 12 ans, Philomène et un garçon, Ernest, âgé de 10 ans.

Samedi dernier, rentrant chez lui dans un état d'ébriété assez prononcé, il chercha à se livrer sur sa fille à des actes tellement immoraux, que nous ne pouvons les décrire.

Dimanche, comme il cherchait à renouveler ces tentatives, la fillette accompagnée de son frère, prenait la fuite et, allant retrouver sa mère, lui contait les faits.

Celle-ci porta plainte à la police et mardi soir, vers six heures et demie, un agent se présentait à l'atelier d'Eschaparé, l'invitant à le suivre au bureau de police.

Etchaparé, très maître de lui-même demande le temps de se laver les mains et de s'habiller, il en profita pour s'enfuir. Revenant alors chez lui, il s'y barricada et personne dans le voisinage.

Dans la soirée, le brigadier de police Mathieu, accompagné de trois agents, le cherchait en vain, frappa et refrappa inutilement à la porte; personne ne répondit; si bien qu'après avoir monté la garde, pendant plus de deux heures, il dut s'en retourner bredouille.

Hier mercredi, la police se mit de nouveau à la recherche du père infâme, et à différentes reprises se présenta à son atelier; mais il n'y avait point à le trouver.

D'un autre côté, les voisins d'Etchaparé n'ayant, depuis la veille, entendu aucun bruit dans son logement, et craignant des doulons, alors un jeune homme, Auguste Landry, garçon boulanger, monta, vers trois heures et demie, sur la bordure d'un petit bâtiment arrivant justement à la hauteur des fenêtres du logement occupé par Etchaparé.

Il aperçut celui-ci dans un petit cabinet, étendu tout de son long, le cou tranché le plan cher, tenant ouvert dans la main droite un couteau de poche ordinaire tout ensanglanté, et ne paraissant plus donner signe de vie.

La police fut prévenue immédiat et le commissaire de police du premier arrondissement arriva sur les lieux vers 5 heures; après avoir fait enfoncer la porte, il constata qu'en effet Eschaparé était cassé de vivre.

Il s'était fait justice lui-même, en se frappant au côté gauche, dans la direction du cœur, de deux coups de couteau qu'il tenait encore dans sa main crispée.

Le docteur Guyot, mandé pour les constatations médico-légales, déclara qu'un seul des coups, le troisième, qui avait atteint le cœur, avait déterminé la mort, qui a dû être foudroyante et remontait certainement à mardi soir.

Etchaparé avait tracé au crayon avant de mourir, un billet ainsi conçu: « Vaut mieux la mort que le déshonneur! Philomène! — Philo-Ernest ».

Madame Etchaparé, prévenue, a réintégré le domicile avec ses quatre enfants.

Mort du soldat Marlard

M. Auguste-Louis-Edmond Marlard, le malheureux soldat au 8e de ligne, frappé dans les circonstances que l'on sait par la balle d'un revolver imprudemment manié, est mort aujourd'hui, jeudi, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôpital militaire.

Depuis hier l'état de ce pauvre jeune homme s'était subitement aggravé.

Marlard était âgé de 22 ans seulement. Il était originaire de Bournon (Pas-de-Calais).

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 4 juin 1896

Présidence de **M. Dassonville**, vice-président.
Ministère public: **M. du Bousquet de Florian**, substitut.

LILLE

Détention de faux papiers. — Léon S..., boucher, possédait un poids de 2 kilogs auquel il manquait 111 grammes. S'en servait-il?

Il prétend que non. Des témoins prétendent que oui. Le tribunal, en tous cas, pour détention de faux poids, a condamné le boucher à 10 jours de prison.

Une bande de jeunes vauriens. — Une troupe de gamins de douze à quatorze ans comparaissait devant le tribunal pour divers vols. Le samedi 2 mai Pierre Engels, Lemahieu, Louis Girardin et Gustave Ambert avaient été surpris par le sacristain de l'église du Sacré-Cœur en train de dévaliser un tronc. C'était un exercice auquel ils devaient quelquefois se livrer. Les mêmes et Léopold Lemahieu, âgé de 15 ans, avaient volé du chocolat à la laiterie pastoureaux.

Les mêmes et Edouard Blanchart, avaient volé aux étalages des *Valeries Hilloises*, divers bibelots. Quelques autres petits larrons leur étaient encore reprochés.

Aux parents à surveiller ces gaillards qui promettent.

Engels Pierre, qui n'a pas comparu à cette audience pour défaut à passer le temps en correction jusqu'à l'âge de 18 ans 1/2: même peine est infligée à Lemahieu. Les autres garnements ont été remis à leurs parents.

ROUBAIX

Vols. — Mathilde Vannermeert ayant volé des draps, des couvertures, et divers autres menus objets à M. Louis Delaporte, cultivateur, rue d'Alger, a été condamnée à trois mois et un jour de prison. Cette femme volé, paraît-il Jeanne Nuyts, fille à deux ans et demi, a été condamnée à trois mois de prison pour vol dans les mêmes circonstances.

TOURCOING

Abus de confiance. — M. Camille Delesmidier, débourseur au Pont-de-Neuville, avait prêté un cog à Victor Delannoy, journalier. Celui-ci ne l'a pas rendu et a cédé le coq de fait pourvu pour abus de confiance. Il est condamné à deux mois de prison.

CROIX

Outrage public à la pudeur. — J.-B. Destain, 47 ans, sellier, rue à Lille, sans domicile, a déjà subi pour même délit une peine de un an de prison. Cette fois il rendu le même fait, le 6 courant. Cet un mauvais sujet qui a en outre été condamné par le Conseil de guerre pour vol, 10 mois de prison, pour insoumission, une fois à 2 ans de prison pour désertion.

COMINES

Vol. — Le 24 mai dernier, Henri Lemahieu, charretier, a déposé la malle du vacher Loudau, au service de M. Lesaffre et a en extrait un porte-monnaie contenant la somme de quatre francs cinquante. Quatre mois de prison à Lemahieu, avec application de la loi Bérenger.

FOURMIES

Outrage au garde. — Clémence Dubuigne, femme Helin, le 5 mai menaçait de tuer son mari et faisait grand tapage (lorsqu'arriva le garde-champêtre Lamarque pour mettre fin à ce tapage. Madame Helin reçut mal le représentant de l'autorité et l'en...voya à la balançoire. Elle prétend qu'elle ne s'adressait pas au garde mais à son homme.

Le tribunal a condamné Clémence Debuigne à 6 jours de prison et 16 francs d'amende. Mais avec application de la loi Bérenger.

BACHY

Le feu à une meule. — Le jeune Louis Thibaut, âgé de 13 ans, est cache derrière une meule pour allumer une pipe. Le feu a pris à la meule et Louis Thibaut a été condamné devant le tribunal, accompagné de son père, un brave homme, cité comme civilement responsable.

Le jeune Thibaut a été remis à ses parents.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu. — Adresse-vous à la librairie Quarré à Lille. — *Tournai.* — Oui, mais à la condition que votre père fera pour vous devant le juge-de-paix, une déclaration par laquelle vous renoncez à répudier la qualité de français dans l'année de votre majorité.

LE FACTEUR.

Programme des Spectacles et Concerts

Concerts publics d'été. — L'Harmonie du Blanc-Seau exécutera sur le kiosque de la Place Thiers, le Dimanche 7 Juin 1896, à 5 heures, les morceaux suivants:

1. Allegro Militaire (XX.) — 2. Sylviani, Ouverture (Labolo) — 3. L'Epée de Damoclès, Fantaisie (Ziegler) — 4. Fantaisie sur Hayden (Jakob) — 5. Robert le Diable, Fantaisie (Meyerbeer) — 6. Les Courriers, Polka (E. Launay).

Des chaises seront mises à la disposition du public.

Etat-Civil de Roubaix

Du 4 Juin

Naissances. — Emile Pariure, rue St-Eleuthère, 5 — Zaïd Jeanne, rue La Fontaine, 116 — Julienne Parent, rue Rouvini, cour Fontier, 59 — Clémence Puissant, rue Dompierre, 10 — Jules Fremaux, rue Jean-Baert, cour Vannesle, 8 — Jeanne Brunael, Hôtel-Dieu — Marie Patiyn, Hôtel Dieu — Germaine Liecin, rue de Wasquehal, cour Brunebrie, 2 — Alfred Leroy, rue Faidherbe, 122 — Marie Michiels, rue des Anges, 22 — Madeleine Dubly, rue de Lannoy, 204 — Marie Libbrecht, rue Voltaire, 70.

Décès. — Léon Callewaert, 86 ans, rue de Lannoy, 64 — Marie Vandenbroucke, 60 ans, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 30 — Victoire Becker, 57 ans, rue de Lannoy, cour Farcon, 7 — Florentin Croupy, 2 ans, rue Jeanne, 4 — Pétronille Berte, 79 ans, rue Archimède, 11 — Fernande Dubus, 2 ans, rue du Tilleul, cour Ghesteman, 6.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 4 juin

Naissances. — Marcel Vandewynckele, rue Pré de la Paille — Marie Delberghe, rue Brun-Pain — Georges Delepaut, chemin des Carliers — Jules Allard, rue du Manège.

Décès. — Arthur Matteuws, 9 mois, Hôpital-Civil — Sosiez Stocman, 4 ans, rue de Wasquehal — Désiré Forest, 9 mois, Hôpital-Village — Hélène Hassel, 14 ans, rue Fin de la Guerre.

FINANCES

Paris, le 4 juin 1896.

La spéculation à la hausse réalise aujourd'hui les bénéfices acquis depuis deux jours sur les Rentes.

Le 3 0/0 faiblit à 101.85. Le 3 1/2 0/0 à 107.70.

A signaler deux arbitrages avantageux: vendre l'Italien au cours actuellement exagéré de 92.25 et acheter le 4 0/0 Serbe 1885 ou l'Obligation Ottomane 5 0/0 1896. L'opération consiste à faire un arbitrage de revenus de 1 0/0 et le nouveau placement présentera des garanties bien plus sérieuses.

Les capitalistes sonneront pas participation et en grand nombre aux obligations 4 0/0 Consolidé Or de Saint-Domingue.

Cet empressement est justifié.

Il s'agit en effet d'un véritable fonds d'Etat entouré de garanties absolues, émanant d'un pays dont la situation financière, quoiqu'en se commerciale est au-dessus de toute discussion.

Le Crédit Foncier ne recommande ses hauts cours.

Dans le groupe des obligations, les Communales 3 0/0 1891 et les Foncières 2.80 0/0 1895 sont surtout à recommander.

Le Comptoir National d'Escompte est recherché à 578.

La Société Générale cote 510.

Son réseau d'agences est actuellement le plus étendu des Sociétés similaires.

Le Crédit Lyonnais est fermé à 788.

L'action Bec Auer cote 1185.

Un téléphonique de Johannesburg que la New-Midas vient d'acquérir un bon droit d'eau qui la met à l'abri de toute éventualité.

La Robinson Randfontein monte à 41.

Chemins Français très actifs.

BOURSE DE LILLE

Du 4 juin

Fonds et Rente Étrangère

Demain et Amiss. (p. 500 t. p.) p. 300.

Actions. Sucreries diverses

Cassé 81 fr. 25, traitant à 29.50 les préférences et à 28.45 les ordinaires.

Charbonnages (actions)

Bruay p. 1040 — Dully-Grenay p. 2200. — Douchy p. 640. 650 — Dourges p. 50 — Lens n. 261.50 — Meurchin (a. 100 t. p.) p. 1300 — Ostricourt (a. 500 t. p.) n. 374.

Charbonnages (Obligations)

Drocourt 94 (remb. à 500) p. 510.50.

Reconnaissance de toute une famille

Nous nous faisons un plaisir de publier ce cas intéressant pour nos lecteurs:

Monsieur... Ma belle-fille, Marie Tréliis, âgée de 18 ans, atteinte d'anémie et de faiblesse générale, a retrouvé dans l'emploi du remède du Dr Williams la parfaite santé. Dès la première boîte, elle s'est sentie mieux, et elle était complètement rétablie après la troisième. L'appétit et les couleurs lui étaient revenus, ainsi que ses forces, elle avait repris ses occupations allures vives et gaies. Enfin toute la famille vous remercie de tout cœur et vous disons à qui vous veut l'entendre la cause de la guérison. Nous voulons une sincère reconnaissance aux Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams et surtout à leur inventeur.

— J'ai l'honneur, etc. Arbey, receveur des douanes.

Ambon, par Muzillac (Morbihan).

Reconnaît comme un des remèdes les plus actifs des temps modernes, les Pilules Pink du Dr Williams sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs, elles guérissent: rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gabilin et Cie (pharmacien de 1re cl.), 32, rue Le Peletier, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

LES ULCÈRES VARIQUEUX

sont guéris très vite, par la methode qu'emploie

VANDENDRIESSCHE, médecin-spécialiste

Nora. — Toutes les pommades sont inutiles, le traitement, très simple, est subordonné à chaque cas particulier; il faut donc venir à la consultation.

POMMADE ANTIDARTREUSE

La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, et les pellicules.

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste.

Pilules Antidartreuses 3 fr. la boîte

Consultations Gratuites

tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

ACTUELLEMENT

63, Rue Jacquemars-Giélée, 63

PILULES STANDAERT

Le meilleur

DÉPURATIF du SANG

Le Dépuratif le moins coûteux.

PRIX: 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)

Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.

Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, le MANQUE D'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les AIGREURS, LOURDEURS DE TÊTE, etc.

Ph^n A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris.

Ph^n BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

A Tourcoing: Pharmacie BRUNEAU.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

DÉSINFECTANT, ANTIMIASMATIQUE

Coaltar pur, antiseptique et odorant

ADMIS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS

Preuve irréfutable de son qualité.

Très efficace contre les plaies, cancers, gangrènes, angines, anthrax, herpès, dartres, phtyriasis, etc.

Aucun autre produit ne peut lui être préféré pour les soins hygiéniques du corps, Employé en lotions, bains, vessies, etc.

DÉPOT DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.

Se défier des imitations.

RHUM NÉGRITA

C'EST LE MEILLEUR

Seul concessionnaire: COULON-CUVELLIER, Vins et Spiritueux, à Roubaix.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 4 Juin

Cote officielle de 5 heures 1/2

Poignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 Fabrique. Cote	TYPE 1 Fabrique. Cote préc.	TYPE 2 Fabrique. Cote	TYPE 2 Fabrique. Cote préc.	Fabrique 141 Type a.-a. Cote	Fabrique 141 Type a.-a. Cote préc.
Janvier	4.35	4.375				
Février	4.35	4.375				
Mars	4.30					
Mars nouv.						
Avril		4.30				
Mai	4.275					
Juin	4.35	4.375				
Juillet	4.35	4.375				
Août	4.35	4.375				
Septembre	4.35	4.375				
Octobre	4.35	4.375				
Novembre	4.35	4.375				
Décembre	4.35	4.375				

DÉTAIL DES VENTES

	Type unique	
Juin	10.500	à 4.375
Août	15.000	à 4.375
Septembre	25.000	à 4.375
Id.	10.000	à 4.40
Octobre	25.000	à 4.375
Novembre	15.000	à 4.35
Id.	10.000	à 4.35
Décembre	5.000	à 4.35
Id.	10.000	à 4.375

Total: 185.000

Tendance soutenue

COTONS

New-York, 2 juin.

La tendance s'est raffermie pour un instant pendant cette semaine, mais les prix arrivent continuellement à un niveau plus bas. On croit généralement que pendant les premiers mois de la nouvelle récolte, c'est-à-dire à partir de septembre, les prix tomberont encore. La récolte dépasse des plus élevées espérances, *car le commencement de la saison a été* exceptionnel et les plantes se développent avec beaucoup de vigueur; elles pourraient déjà souffrir des mauvais temps s'il arrive. Personne ne semble penser au fait qu'une très grande récolte sera nécessaire pour compléter les stocks presque totalement épuisés. La situation de la statistique est extrêmement favorable cette semaine-ci.

En général les consommateurs ne veulent pas rester sans marchandise, ils craignant un retour offensif des spéculateurs à la hausse qui pourrait produire de la réaction. Il est vrai qu'ils devront se dépêcher car la récolte dépasse aux estimations nous séparent de la nouvelle récolte. Les hausiers doivent aussi considérer que les manufactures pourraient cesser le travail si les prix montaient beaucoup plus cher le coton et que la situation deviendrait alors bien plus mauvaise. Les grands mouvements du coton dans toutes les régions des Etats-Unis et le mauvais état des finances et des affaires en général ne peuvent pas non plus encourager les hausiers.

La situation est peu ordinaire sous tous les rapports, mais on peut considérer cette situation comme tranquille, à moins qu'un événement imprévu ne se produise ou que les prix arrivent à un niveau très bas qui tenterait les spéculateurs. Cependant il est vraisemblent tous les efforts imaginables, car les spéculateurs ne s'en contentent pas du tout.

Les prix à terme, comparativement à ceux de la *semaine dernière ont perdu comme suit, savoir:* Juin, 15 points; juillet, 19; août, 20; septembre, 21; septembre, 29; octobre, 25; novembre, décembre et janvier, 23.

Transactions à terme 725,000 balles contre 710,000 balles dans la semaine dernière soit 14,000 balles en plus dans cette semaine.

Prix à terme en clôture le 1er juin

Mai	»	Septembre	704	Janvier	697
Juin	777	Octobre	699	Février	701
Juillet	769	Novembre	694	Mars	704
Août	770	Décembre	694	Avril	»

Marchés de Paris

Du 4 Juin 1896

FARINES: 12 marques. — Tendance calme.

| | Ouv. |